



Immigration et nationalité



Démarches	Accueil en guichet	Accueil téléphonique, fax
Titres de séjour	Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 Mardi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h	Titres de séjour - Tel : 04 88 17 81 66 Lundi et jeudi de 13h45 à 15h45 Régularisations - Tel : 04 88 17 81 99 Mardi de 13h45 à 15h45 Fax : 04 90 16 47 06
Visas, documents de circulation pour étrangers mineurs, demandeurs d'asile	Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 Mardi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h	Lundi et jeudi de 13h45 à 15h45 Tel : 04 88 17 81 81 Fax : 04 90 16 47 06
Services de la main d'œuvre étrangère (DIRECCTE)	Lundi et mercredi de 8h30 à 11h30	Mardi et jeudi de 14h00 à 16h30 Vendredi de 8h30 à 11h30 Tel : 04 90 14 75 49 - Fax : 04 90 14 75 50
Naturalisations	<ul style="list-style-type: none"> Formulaires de demande téléchargeables sur www.vaucluse.gouv.fr Dépôt des dossiers exclusivement par voie postale auprès du service interdépartemental des naturalisations (Préfecture des Bouches du Rhône, Marseille) 	Service interdépartemental des naturalisations Du lundi au vendredi de 14h à 16h Tel : 04 84 35 50 35
Cartes Nationale d'Identité et Passeports	Pas d'accueil en préfecture. S'adresser à une mairie équipée d'une station biométrique : <i>Apt, Avignon, Bollène, Carpentras, Cavaillon, Le Pontet, L'isle sur Sorgue, Montoux, Morières les Avignon, Orange, Pernes les Fontaines, Pertuis, Sarrians, Sorgues, Vaison la Romaine, Valréas, Vedène</i>	Pas de service nationalité en préfecture. Contactez votre mairie ou une mairie équipée d'une station biométrique Consultez le site www.service-public.fr ou https://ants.gouv.fr/ pour effectuer vos démarches en ligne



Circulation routière



Les guichets de la préfecture sont définitivement fermés. Désormais, toutes les demandes relatives à ces deux titres doivent être effectuées uniquement en vous connectant sur le site internet de l'Agence nationale des Titres Sécurisés (ANTS) à l'adresse : <https://ants.gouv.fr>

Pour vous aider dans vos démarches, vous pouvez contacter le serveur vocal au 34 00, accessible 7j/7 et 24h/24.

Vous pouvez également adresser un message aux adresses suivantes :

Permis de conduire : ants-pc-usager@interieur.gouv.fr

Cartes grises : siv-part@interieur.gouv.fr

► Les professionnels de l'automobile peuvent vous aider :

Pour le permis de conduire, lors de votre inscription, vous pouvez autoriser l'auto-école à accomplir la procédure et à transmettre des justificatifs pour votre compte.

Pour la carte grise, vous pouvez faire appel à un professionnel de l'automobile qui peut réaliser les démarches à votre place. Je le trouve sur <https://immatriculation>, rubrique «services associés» puis où «immatriculer mon véhicule».

• Vous pouvez également vous rendre dans la préfecture ou les sous-préfectures de Carpentras ou d'Apt ainsi que les maisons de service au public (MSAP) pour utiliser un point numérique et effectuer vos démarches en ligne. Ils vous permettent d'imprimer et de scanner vos documents et d'être accompagné dans les différentes étapes par un médiateur numérique.

FranceConnect est une solution proposée par l'État pour simplifier mes connexions en ligne. Un seul identifiant (Impôts.gouv.fr, Ameli.fr, Loggin LaPoste.) vous permet de simplifier et de sécuriser vos démarches Internet.

Pour obtenir plus d'information :
www.demarches.interieur.gouv.fr ou www.service-public.fr

Activités réglementées

Démarches	Accueil physique	Accueil téléphonique
Taxis/VTC Attestations de visite médicale 	Accueil sur rendez-vous, appel préalable	Taxis/VTC : le mardi de 14h à 16h Tel : 04 88 17 81 18 Visites médicales : tous les matins Tel : 04 88 17 81 18
Droits d'option pour les franco-algériens	Accueil sur rendez-vous via le module de prise de rendez-vous sur www.vaucluse.gouv.fr	Tel : 04 88 17 81 15 aux horaires d'ouverture
Carte de revendeurs d'objets mobiliers		
Duplicatas de permis de chasser		



Possibilité de prendre un rendez-vous en ligne pour certaines démarches :
consultez www.vaucluse.gouv.fr

Les sous-préfectures

- ✓ **Sous-préfecture de Carpentras**
62, rue de la sous-préfecture
BP 90266
84208 Carpentras cedex
Tel : 04 90 67 70 00 (standard)
Fax : 04 90 63 08 90
Contact mail :
sp-carpentras@vaucluse.gouv.fr



La sous-préfecture est ouverte lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 11h.

Elle exerce désormais une compétence départementale en matière d'autorisations de manifestations sportives et nautiques

- ✓ **Sous-préfecture d'Apt**
Place Gabriel Péri - BP168
84405 Apt Cedex
Tel : 04 90 04 38 00 (standard)
Fax : 04 90 74 66 36
Contact mail :
sp-apt@vaucluse.gouv.fr



La sous-préfecture est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h.

Elle exerce désormais une compétence départementale en matière de greffe des associations type loi 1901, couvrant les trois arrondissements d'Avignon, de Carpentras et d'Apt

Nous contacter - Obtenir plus d'informations

☎ **Par téléphone** : Le standard de la préfecture vous répond au 04 88 17 84 84.

☎ **Par télécopie** : 04 90 86 20 76

✉ **Par courriel** : pref-contact@vaucluse.gouv.fr.
Spécifiez le service concerné en entête de votre envoi.

🖥 **Consulter le site Internet** des services de l'État en Vaucluse : www.vaucluse.gouv.fr et les sites nationaux : www.service-public.fr et <https://ants.gouv.fr/>

Vous pourrez effectuer certaines démarches en ligne et télécharger la composition des dossiers et des principaux imprimés.

✉ **Par courrier** : Adressez vos courriers postaux à :
Services de l'État en Vaucluse
Préfecture
(Spécifiez le service concerné)
84905 Avignon Cedex 9

Pour des renseignements d'ordre général



39 39 : un numéro unique* pour :

- ➡ une réponse immédiate et complète, sans se déplacer
- ➡ des explications simples sur les procédures administratives
- ➡ aller à l'essentiel pour faciliter vos démarches au quotidien

Du lundi au vendredi de 8h00 à 19h

* Coût d'une communication locale à partir d'un poste fixe



La préfecture de Vaucluse à votre service



La préfecture est ouverte
du lundi au vendredi,
de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h30
2 Avenue de la Folie, à Avignon

